

## Harle piette, *Mergus albellus* (Linné, 1758)

Synonymes : Piette blanche, *Mergellus albellus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Anseriformes, Anatidés

### Description de l'espèce

Le Harle piette est un petit canard plongeur assez trapu, facile à identifier, qu'il soit posé ou en vol. Le mâle adulte au plumage nuptial caractéristique ne passe pas inaperçu, même à une grande distance. Il paraît tout blanc avec des lunettes noires. De près, la tête blanche porte une petite huppe érectile soulignée de noir à l'arrière de la calotte, ainsi qu'une grosse tache noire s'étendant de l'œil à la racine du bec. Excepté le dos noir, les flancs et l'arrière train gris, le corps est blanc, parcouru au niveau du dos et de la poitrine par de fines lignes noires. Le bec et les pattes sont bleu gris, l'iris est blanc bleuâtre. Les ailes noires sont marquées par une grande tache ovale blanche située sur les couvertures très visibles en vol. Deux raies blanches encadrent le miroir noir.

Le mâle en plumage d'éclipse ressemble à la femelle avec le dos plus noir et la tache blanche des ailes plus grande.

Le juvénile et la femelle ont un plumage identique. Le corps gris cendré contraste fortement avec la tête marron, la gorge et les joues blanc pur. Les ailes noires portent une grande tache blanche moins étendue que chez le mâle. Le miroir est noir aussi. Le ventre est blanc, mêlé de gris chez le juvénile.

La mue complète intervient en été et en automne. La mue partielle débute en automne et s'achève en décembre. Le mâle acquiert le plumage adulte à partir du deuxième hiver

Le vol du Harle piette est rapide avec des battements d'ailes précipités et, contrairement à beaucoup de canards, il est silencieux.

Habituellement silencieux, le Harle piette se manifeste par la voix seulement pendant les parades nuptiales ou lorsqu'il est en danger. Le mâle en parade émet un cri en crécerelle, grave et peu sonore, dont le rythme se ralentit peu à peu. La femelle produit un croassement plus rauque et des éclats émis isolément ou en séries (<http://www.scricciolo.com/eurosongs/canti.htm>).

Longueur totale du corps : 38 - 44 cm. Poids : 540 à 950 g chez le mâle et 510 à 670 g chez la femelle.

### Difficultés d'identification (similitudes)

Le mâle de Harle piette ne peut être confondu avec aucune autre espèce d'anatidé. A une certaine distance, le jeune et la femelle rappellent vaguement les jeunes ou les femelles de Macreuse noire *Melanitta nigra* et de Nette rousse *Netta rufina*. Leur plus grande taille et les couleurs de leur plumage excluent toute confusion.

### Répartition géographique

L'aire de reproduction du Harle piette se situe sur une grande partie de l'Eurasie, de la Suède à la Sibérie orientale, essentiellement au-delà de 55° Nord.

Les principales zones d'hivernage sont situées aux Pays-Bas, sur les côtes sud de la mer Baltique et sur les mers Noire, Caspienne et d'Azov. Les populations de l'Est du Paléarctique hivernent en Chine, en Corée et au Japon [bg55].

En hiver, l'espèce peut être observée jusqu'en Afrique du Nord, en Egypte et sur les côtes sud de l'Iran [bg55].

En France, le Harle piette est une espèce hivernante régulière, mais marginale. Les principaux sites fréquentés sont le lac du Der Chantecoq, le cours français du Rhin et les étangs de Moselle. D'autres sites secondaires abritent l'espèce comme la Vallée de l'Oise, le Lac de Grand Lieu, le complexe des lacs de la forêt d'Orient, Amance et Temple-Auzon, l'estuaire de la Seine, les étangs de la Woëvre, la Loire de Beaulieu à Beaugency. Il est noté moins régulièrement sur les étangs de la Brenne, le littoral Picard, le littoral Dunkerquois, le nord de la vallée du Rhône, rarement plus au sud [bg40-non publié].

### Biologie

#### Ecologie

Les lacs, les étangs et tous les plans d'eau artificiels, quelle que soit leur taille, sont les habitats préférentiels du Harle piette en hiver. Les cours d'eau, même modestes sont également recherchés. En revanche, il évite les côtes maritimes, mais fréquente volontiers les estuaires et les archipels côtiers.

#### Comportements

Les premiers migrateurs sont observés à partir de fin octobre, rarement plus tôt. L'arrivée sur les lieux d'hivernage se produit surtout après la mi-novembre. Après le séjour hivernal, les retours vers les sites de nidification interviennent en février-mars. La quasi-totalité des oiseaux quittent la France avant mai. Quelques rares individus isolés s'attardent parfois en juin-juillet mais l'estivage reste très occasionnel [bg19].

Sur les sites d'hivernage français, le Harle piette stationne en petites bandes, comptant généralement quelques individus, parfois plusieurs dizaines, en particulier sur le Lac du Der dans la Marne ou sur le cours du Rhin. En

dehors des vagues de froid, qui engendrent des afflux de mâles adultes provenant des sites nordiques, les groupes sont constitués essentiellement de femelles et de jeunes qui occupent des sites plus méridionaux. L'espèce très sociable recherche fréquemment la compagnie d'autres canards plongeurs, notamment celle du Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*).

### Reproduction et dynamique de population

En période de reproduction, le Harle piette occupe les massifs forestiers septentrionaux pourvus de lacs et de cours d'eau lents. Il niche dans les cavités des arbres situées souvent à proximité de l'eau ou dans les nichoirs artificiels posés à l'attention des garrots, notamment en Scandinavie et en Russie. Dans la zone de toundra, les nids sont placés dans les trous d'arbres isolés.

La ponte est déposée en juin ou à la fin mai si les conditions météorologiques le permettent. Les sept ou huit œufs (extrêmes 5-11) sont couvés par la femelle durant 26-28 jours (30 en moyenne). Les poussins nidifuges quittent rapidement le nid et vont à l'eau accompagnés de la femelle.

L'âge de l'envol serait de dix semaines [4], le succès de reproduction n'est pas connu [bg7].

L'âge de la première reproduction interviendrait après deux ans.

La longévité maximale observée est d'environ dix ans [bg60].

### Régime alimentaire

Le Harle piette consomme principalement des poissons de faible taille (moyenne 3 à 6 cm, jusqu'à 11 cm, exceptionnellement 29 cm) en période hivernale et printanière. Le reste de l'année, il est en grande partie insectivore. Les captures de poissons sont réalisées par plongées durant 15 à 30 secondes (moyenne : 18 s, extrêmes 45 s) à une profondeur comprise entre un et quatre mètres.

Le régime en eau douce comprend des truites, ablettes, épinoches, brochets, perches, carpes, brèmes, etc. En milieu salé ou saumâtre, les proies recherchées sont les gobies, les harengs, les blennies, etc. Le régime insectivore se compose de dytiques, larves de libellules, phryganes, notonectes, chironomes, etc. Des crustacés, des vers, des mollusques et des grenouilles sont également consommés [bg7].

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 13.2 et 11.2)

1150\*- Lagunes côtières (Cor. 21)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.421))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p. (Cor. 24.52).

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée en France (article 1 et 5 de l'Arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn, et listée en catégorie A3a de l'AEWA (population hivernante d'Europe du Nord-Ouest).

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La majorité des Harles piettes hivernant en France séjournent dans des espaces totalement ou partiellement protégés, comme par exemple, les lacs et réservoirs champenois, le cours du Rhin, les étangs de Moselle, le Lac de Madine qui sont en réserves de chasse. Les réserves naturelles suivantes accueillent également l'espèce de manière régulière mais en petit nombre : le Lac de Grand Lieu et l'estuaire de la Seine.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le Harle piette est provisoirement considéré comme nicheur en déclin en Europe avec des effectifs compris entre 5 300 et 8 400 couples, en raison de son déclin en Russie qui contient les effectifs les plus importants [bg2].

L'espèce est un hivernant vulnérable en Europe [bg68], avec un effectif estimé à 40 000 individus pour l'Europe du Nord-Ouest et l'Europe centrale et à 35 000 pour la zone mer noire/Méditerranée [bg17].

Espèce en limite d'aire à population hivernante marginale en France, il est classé comme vulnérable en raison de son faible effectif [bg53].

Les résultats des dénombrements annuels de la mi-janvier, coordonnés par Wetlands International montrent une augmentation significative des effectifs en France entre 1967 et 1979, avec toutefois une progression irrégulière [1]. Ces 20 dernières années, les effectifs dénombrés fluctuent, des afflux étant observés lors d'hivers froids [bg8]. Ce sont essentiellement des oiseaux provenant des Pays-Bas qui viennent grossir la petite population hivernante de France. Les principaux mouvements de fuite vers la France ont été enregistrés lors des vagues de froid de 1979,

1982, 1987 et 1997 [bg39-non publié], janvier 1997 se distinguant par son record de 2 272 individus [3]. Cependant, l'effectif de 216 individus comptés en 2002, montre que l'espèce demeure rare en France [2].

La différence des effectifs nationaux moyens comptés entre la période 1967-1976 (20 individus) et celle de 1977-1986 (406 individus) est due en grande partie à l'amélioration de la couverture des comptages, en particulier sur le quart nord-est du pays, et à l'occupation d'un nouveau site, le lac du Der Chantecoq (mis en eau en 1974-1975). Ce dernier est actuellement le principal site d'hivernage dans le pays pour le Harle piette [bg53]. Lors de la décennie suivante, on a observé une diminution des effectifs, avec une moyenne annuelle de 256 oiseaux, suivie d'une remontée au cours des années 1997-2002, avec 525 oiseaux. Ces résultats ne montrent pourtant aucune tendance évolutive marquée depuis la période 1977-1986.

### Menaces potentielles

Le déclin important du Harle piette constaté dans ses zones de reproduction jusque dans les années 1970 était attribué à la destruction des forêts alluviales converties pour l'exploitation agricole, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle et à la surexploitation de la taïga [bg30]. Actuellement, si les effectifs nicheurs semblent stables ou fluctuants dans certains pays hors Russie, de nouvelles menaces pèsent sur l'espèce. Il s'agit de la prédation par le Vison d'Amérique, *Mustela vison*, en nette progression depuis son introduction en 1930, et de la pollution des lacs par les pluies acides.

Cet anatidé est également exposé à la pollution domestique ou industrielle des eaux qui conduit à la réduction des ressources alimentaires [bg53].

### Propositions de gestion

Afin d'assurer la quiétude des hivernants, il paraît indispensable d'assurer une meilleure protection des principaux sites occupés (cours du Rhin, lacs champenois, étangs et rivières de Lorraine), prévenant des dérangements occasionnés par la pratique des sports nautiques, la chasse et la pêche en bateau.

### Etudes et recherches à développer

Les dénombrements annuels de la mi-janvier coordonnés par Wetlands International doivent être poursuivis afin de fournir des informations sur les tendances des populations qui hivernent dans le pays et l'évolution de la distribution. A l'instar des autres espèces d'oiseaux d'eau, la mise en place de dénombrements mensuels coordonnés au niveau national apporterait des renseignements sur la capacité d'accueil des milieux et la phénologie de la migration et de l'hivernage.

### Bibliographie

1. DECEUNINCK, B. (1997).- *Synthèse des dénombrements de canards et de foulques hivernant en France 1967-1995*. Ministère de l'Environnement-DNP / LPO / Wetlands International. 97 p.
2. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., KERAUTRET, L., DRONNEAU, C. & MAHEO, R. (2003).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2002*. MEDD / Wetlands International / LPO, Rochefort. 41 p.
3. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., KERAUTRET, L., RIOLS, C. & MAHEO, R. (2001).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2000*. LPO / Wetlands International / DNP. 42 p.
4. HARRISON, C. (1977).- *Les nids, les oeufs et les poussins d'Europe en couleurs*. Elsevier Sequoia, Bruxelles. 430 p.